

L'INFORMATEUR

Volume 24 no. 01
Septembre 2014

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour

Je vous souhaite le vœu d'une bonne année scolaire un peu en retard cette année avec cette première publication tardive qui devait être publiée en septembre, mais qui chevauchera de près celle du mois d'octobre. Tant qu'à vous souhaiter la bonne année scolaire en retard, je vais en profiter pour souligner la journée mondiale des enseignant-e-s qui est le 5 octobre. Cette journée mondiale est importante, car elle a pour but de valoriser la profession enseignante et de remercier le travail de millions d'enseignant-e-s à travers le monde qui, comme vous, ont à cœur l'éducation des enfants et des adultes.

L'éducation est un investissement important d'une société envers ses citoyen-ne-s. C'est un choix que les politicien-ne-s doivent assumer et protéger afin de garantir un avenir meilleur aux générations futures. Pour le moment, l'austérité rend la charge d'une éducation de qualité insoutenable pour le personnel enseignant qui dispense l'enseignement à des élèves ayant de plus en plus de besoins. Il faut être courageux et courageuses pour décider d'amorcer ou de poursuivre une carrière d'enseignant-e dans ces conditions. Et je vous dis merci de travailler à une éducation de qualité pour tous les jeunes et adultes.

Maintenant, je tiens à aborder un autre sujet d'actualité puisque le syndicat offre plusieurs ateliers de formation syndicale cet automne. Ces formations syndicales étaient nécessaires à notre avis, car les propos entendus lors d'instances locales, les questions reçues par courriel ou au téléphone et les procès-verbaux de nombreuses rencontres nous ont permis de constater que le syndicat devait former les membres qui agissent sur plusieurs comités qui ont une influence sur vos établissements. Ces formations ébranlent les pratiques et les habitudes établies. C'est normal et souhaitable, sinon les formations seraient futiles. Le contenu de ces formations syndicales est basé sur le contenu des conventions collectives ou des lois pertinentes ainsi que sur le bon sens de la procédure vécue lors de nos instances démocratiques. Le but de ces formations n'est pas de tout remettre en cause et de générer des remous majeurs dans les milieux, mais de recadrer certaines pratiques et d'avoir des discussions pour permettre d'assurer un fonctionnement conforme à ce qui est prévu. Ceci ne pourra pas nécessairement se faire en peu de temps, nous en sommes conscients.

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Chronique syndicale locale	2
Chronique vie fédérative	2
Chronique sur la négociation	3
Communiqué de la FAE	4

Lors d'échanges sur le sujet, plusieurs m'ont énoncé la crainte de confrontation avec les directions si le modèle présenté dans les formations était appliqué. Sur le coup, je me suis dit que ça n'avait pas de lien, mais ma réflexion m'a permis de conclure ceci; il n'est pas normal que la revendication de nos droits négociés de bonne foi soit bafouée par des directions ou des collègues, car ces droits sont nommés. Si ces situations arrivent, il faut les dénoncer, car il n'y a rien d'abusif dans le fait de demander une rectification des pratiques. Il est faux de croire qu'un peu de procédure fera perdre toute légèreté ou bonne humeur. Plusieurs collègues ont suivi ces formations et il faut les appuyer dans les démarches qu'ils entreprendront pour s'assurer d'assumer pleinement leur rôle pour lequel vous les avez élus en début d'année lors de ma tournée.

Salutations,

Benoît Giguère
Président

Formations syndicales

Au début de chaque année, le comité exécutif analyse les besoins de formations syndicales en fonction des problématiques vécues ou des demandes de la part des membres, des délégués syndicaux, du conseiller ou des membres du comité exécutif. Nous évaluons ensuite nos ressources humaines et financières pour assurer notre capacité d'offrir ces formations syndicales. De plus, l'engagement du comité exécutif est de respecter les priorités syndicales locales qui furent adoptées en assemblée générale l'année dernière et qui précisait qu'il fallait offrir le maximum de formations syndicales.

Alors voici un résumé de l'offre de formations syndicales 2014-2015 :

Formation sur les conseils d'école ou de centre : 16 septembre 2014

Formation de base pour délégués syndicaux : 24 septembre 2014

Formation sur les conseils d'établissement : 30 septembre 2014

Formation pour les nouveaux enseignants : 8 octobre 2014

Session locale sur la retraite : 9 octobre 2014

Séminaire sur la retraite APRFAE : 24 et 25 octobre 2014

Présidence de débat, niveau 1 : 13 et 14 novembre 2014

Normes et modalités : 25 novembre 2014

Session d'information sur l'assurance-emploi : 13 mai 2015

Formation intermédiaire et avancée pour délégués syndicaux : à déterminer

Surveillez les avis d'invitation pour vous inscrire !

Instances locales

Cette année est une année de négociation nationale et locale, donc de nombreuses instances sont à prévoir. Ces assemblées seront convoquées en précisant l'ordre du jour projeté et nous vous attendons en grand nombre pour échanger avec vous!

Plan de redressement à la CSTL

Vers la fin du mois de septembre, la direction générale de la CSTL a rencontré les présidences des syndicats représentants du personnel à la CSTL pour nous informer des choix effectués par la CSTL dans le cadre du plan de redressement qui sera mis en branle. Sans cachette, il fut annoncé que la mesure d'aide aux devoirs est complètement abolie. Mais sur l'ensemble des mesures non «protégées», donc conventionnées pour la plupart, il y aura des compressions de l'ordre de 47%. Il est difficile de percevoir les effets à court terme, mais vous serez nos yeux et oreilles dans les milieux pour témoigner des effets de ses compressions budgétaires.

Concours HÉROS

Dans les jours à venir, les délégués syndicaux distribueront des affiches vous incitant à participer au concours HÉROS et vous expliquant les démarches à suivre pour participer. Inscrivez-vous en grand nombre!



CHRONIQUE SUR LA NÉGOCIATION

Lors de l'assemblée générale du 7 octobre, les membres seront consultés sur les demandes syndicales sectorielles et intersectorielles qui seront adoptées par la FAE sous peu et qui seront ensuite soumises au gouvernement comme base de négociation.

Ces demandes furent élaborées à partir des résultats de la consultation que nous avons effectuée au printemps dernier et suite à des débats en instances nationales.

Invitation pour l'Halloween, déguisez-vous et venez manifester contre le *massacre à la libérale!*

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics met en branle son plan d'action annuel pour lutter contre les mesures d'austérité en invitant les syndicats, les organisations communautaires et l'ensemble de la population à une grande manifestation festive le **31 octobre 2014**.

Pour combattre la fatalité du discours de l'austérité, la Coalition propose au gouvernement de réformer la fiscalité dans une optique de justice sociale plutôt qu'en détériorant encore les conditions de vie de la majorité de la population.

« Des factures d'électricité encore plus salées, des programmes pour les enfants de milieux défavorisés amputés, des budgets dans les écoles qui passent au tordeur, des coupes à l'aide sociale, des difficultés financières et des suppressions d'activités dans les organismes communautaires, des compressions en environnement, dans la protection de la faune, en culture, en santé, en éducation... **L'histoire de l'austérité est une histoire d'horreur!** »

Pour ajouter à l'horreur, on maintient les baisses d'impôt et les cadeaux fiscaux aux personnes les plus riches et aux grosses entreprises, ce qui nous prive collectivement de revenus majeurs et augmente les inégalités sociales.

Même si la très grande majorité de la population subit déjà de plein fouet cette austérité, le gouvernement va plus loin et annonce un grand "ménage" Cet automne, deux "commissions" auront comme mandat de trouver des millions en revoyant la fiscalité du Québec ainsi que l'ensemble des programmes. Considérant les experts choisis pour siéger à ces commissions, et leur mandat très orienté, la population doit s'attendre à un véritable massacre dans les services publics et les programmes sociaux! »

Quand : 31 octobre, à 11 h

Où : Montréal, rassemblement au coin des rues McGill College et Sherbrooke



450 455-9492
Ligne sans frais :
1 855 455-9492



syndicat.ses@gmail.com

www.leses.org



Communiqué

Réforme tous azimuts en éducation

La FAE en appelle à la vigilance du ministre

Montréal, le 26 septembre 2014 - La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), prudente quand aux révélations de *La Presse* sur la réforme du réseau de l'éducation tous azimuts que prépare le gouvernement libéral, et attentive aux prochaines annonces officielles, est perplexe : « Les démarches entamées se traduiront-elles par de meilleurs services aux élèves ? Si le gouvernement ne devait répondre qu'à une seule question, ce serait celle-ci », affirme Sylvain Mallette, président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Fusions des commissions scolaires : la mauvaise cible

Dans la mire de la réforme anticipée, la fusion de commissions scolaires n'est pas la solution à un problème qui relève davantage de leur fonctionnement, et surtout de l'encadrement à outrance des enseignantes et des enseignants, premiers experts de la pédagogie. « Les orientations que semble prendre le gouvernement Couillard témoignent encore une fois d'une incompréhension des besoins réels du milieu de l'éducation, ce qui menace le maintien d'une école publique de qualité, affirme Sylvain Mallette, président de la FAE. Si l'on respectait véritablement l'autonomie professionnelle du personnel enseignant, et qu'on reconnaissait son expertise, les commissions scolaires pourraient investir davantage dans les services offerts aux élèves plutôt que multiplier inutilement les structures d'encadrement ».

Financement des écoles privées : un premier pas

Par ailleurs, si le gouvernement libéral a l'audace de diminuer d'au moins 50 % le financement des écoles privées, la FAE ne peut qu'encourager le ministère de l'Éducation à poursuivre sur cette route. « Il s'agirait d'un premier pas très positif pour le système public, mais la Fédération autonome de l'enseignement continuera bien sûr à demander l'abolition totale du financement des écoles privées », a insisté M. Mallette. Une telle décision politique permettrait d'injecter plus d'un demi-milliard de dollars dans le système d'éducation public québécois.

Refus d'un ordre professionnel

« La FAE est une institution démocratique qui consulte ses membres afin d'orienter ses actions. Or, nos 32 000 enseignantes et enseignants ne veulent pas d'un ordre professionnel, car des mécanismes d'évaluation sont déjà en place et assurent la protection du public », pointe M. Mallette.

La FAE rappelle que l'Office des professions du Québec a aussi statué qu'un ordre professionnel n'était pas nécessaire, considérant que la profession enseignante était déjà suffisamment encadrée. Les enseignantes et enseignants doivent non seulement obtenir leur brevet d'enseignement, mais aussi respecter la *Loi sur l'instruction publique*, les différents régimes pédagogiques, le Programme de formation de l'école québécoise et les instructions annuelles.

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux relations médias